

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 21 /10 /2022

Objet : Participation des habitants au Plan Climat Air Energie Territorial

En réponse au défi du changement climatique, **les collectivités sont engagées dans la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** qui s'inscrit dans la filiation de la COP 21 et de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Inscrits au cœur de la stratégie d'élaboration et à la mise en œuvre du PCAET du Grand Cahors, **les habitants et les forces vives du territoire ont été consultés dès 2020** à travers le **registre de concertation** mis à disposition du public, en ayant la possibilité d'**écrire au président du Grand Cahors**, ou plus récemment lors de **rencontres publiques participatives** organisées les 17 et 24 mai 2022 à Arcambal et Calamane. Les membres de la commission extra-municipale du temps long de Cahors ont également été associés lors d'un atelier de travail le 6 juillet dernier.

Plus d'une cinquantaine de participants a ainsi pu débattre et apporter leurs contributions lors de ces ateliers participatifs organisés autour de trois thématiques en lien avec les objectifs prioritaires du PCAET définis par le Grand Cahors :

- 1 - Vers un territoire à énergie positive (rénovation du bâti, énergies renouvelables)
- 2 - Une économie locale bas carbone (agriculture, forêt et économie locale)
- 3 - Un aménagement adapté aux enjeux énergie climat (urbanisme, mobilité et protection du vivant)

- **La consultation des habitants se poursuit jusqu'au 1^{er} semestre 2023**

Les habitants ont encore la possibilité de contribuer dans le registre de concertation (service planification du Grand Cahors, 72 rue Wilson) **ou en écrivant directement au président du Grand Cahors.**

- **Adoption du PCAET en 2023**

L'ensemble des contributions émises lors des différentes étapes permettra d'alimenter la réflexion des élus pour élaborer le PCAET, dont l'adoption par le Conseil communautaire du Grand Cahors est prévue en 2023. Il sera mis à disposition du public avant son adoption en 2023. Ce plan transversal permettra de nourrir le plan de sobriété énergétique en cours d'élaboration par la collectivité.

Toutes les informations concernant le PCAET sont disponibles sur www.cahorsagglo.fr / agir pour l'environnement.

Face aux enjeux du climat et à la crise de l'énergie, plus que jamais, votre avis compte. Participez !

Contacts presse, Direction de la communication :
05 65 20 89 41